

2025_3_AC_Jurys_examens_ALLSH_Licence_LLCER_Arabe

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **Arts, Lettres, Langues** mention **Langues, littératures et Civilisations étrangères et régionales : Arabe** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

LICENCE 1^{ère} année
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Nadjat Zouggar (MCF) Suppléant(e) : Frédéric Imbert (PU) <u>Liste des membres</u> : Homa Lessan-Pezechki (PU), Stéphane Cermakian (MCF), Édouard Robberechts (MCF), Rémy Scialom (MCF) <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : M. Ahmed Belghaouti, Mme Nouar Barakat
Semestre 2 et 1^{ère} année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Nadjat Zouggar (MCF) Suppléant(e) : Frédéric Imbert (PU) <u>Liste des membres</u> : Homa Lessan-Pezechki (PU), Stéphane Cermakian (MCF), Édouard Robberechts (MCF), Rémy Scialom (MCF) <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : M. Ahmed Belghaouti, Mme Nouar Barakat

LICENCE 2^{ème} année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Frédéric Imbert (PU)

Suppléant(e) : Olga Lizzini (PU)

Liste des membres : Homa Lessan-Pezechki (PU), Stéphane Cermakian (MCF), Édouard Robberechts (MCF), Rémy Scialom (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : M. Ahmed Belghaouti, Mme Nouar Barakat

Semestre 4 et 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Frédéric Imbert (PU)

Suppléant(e) : Olga Lizzini (PU)

Liste des membres : Homa Lessan-Pezechki (PU), Stéphane Cermakian (MCF), Édouard Robberechts (MCF), Rémy Scialom (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : M. Ahmed Belghaouti, Mme Nouar Barakat

LICENCE 3^{ème} année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Hakan Özkan (PU)

Suppléant(e) : Nadjjet Zouggar (MCF)

Liste des membres : Homa Lessan-Pezechki (PU), Stéphane Cermakian (MCF), Édouard Robberechts (MCF), Rémy Scialom (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : M. Ahmed Belghaouti, Mme Nouar Barakat

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Hakan Özkan (PU)

Suppléant(e) : Nadjet Zouggar (MCF)

Liste des membres : Homa Lessan-Pezechki (PU), Stéphane Cermakian (MCF), Édouard Robberechts (MCF), Rémy Scialom (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : M. Ahmed Belghaouti, Mme Nouar Barakat

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 19/11/2025

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

